



CALENDRIER DES LACHERS DE TRUITES ARC-EN-CIEL EN PLANS D'EAU SAISON 2023

Plans d'eau	Communes	AAPPMA	Quantités lâchées	Jours de pêche	Observations
Plan d'eau de Gémozac	Gémozac	Seudre-Atlantique	10 kg à l'ouverture	Samedi 11/03	Carte de pêche obligatoire. Pêche à 1 canne
Etang du Clône Flanquet	Préguillac	Pêcheurs Saintongeais	50 kg (30 kg le 11/03 et 20 kg le 25/03)	Les samedis 11/03 et 25/03	Carte de pêche obligatoire. Pêche à 1 canne
Les Etangs de Saint-Hippolyte	Saint-Hippolyte	Gaule Saint-Hippolyte-Cabariot	280 kg (7 x 40 kg)	Les samedis 18/03, 25/03, 01/04, 08/04, 15/04, 22/04 et 29/04	Carte de pêche obligatoire. Pêche à 2 cannes maximum
Lac de Cabariot	Cabariot		200 kg à l'ouverture	Samedi 11/03	Carte de pêche obligatoire. Pêche à 4 cannes maximum
Plan d'eau d'Heurtebise	Jonzac	Gaule Jonzacaise	200 kg : 100 kg le 25/02 et 2 x 50 kg les 11/03 et 18/03	Les samedis 25/02, 11/03 et 18/03	Carte de pêche obligatoire. Pêche à 2 cannes maximum
Plan d'eau de Saint-Simon-de-Bordes	Saint-Simon-de-Bordes		75 kg (3 x 25 kg)	Les samedis 25/02, 11/03 et 25/03	Carte de pêche obligatoire. Pêche à 2 cannes maximum
Plan d'eau de Léoville	Léoville		60 kg (3 x 20 kg)	Les samedis 25/02, 11/03 et 25/03	Carte de pêche obligatoire. Pêche à 2 cannes maximum
Plan d'eau du Gaveuil	Saint-Ciers-Champagne		50 kg	Dimanche 12/02	Règlement particulier. 10 € la ligne. Pêche à 1 ligne. A partir de 8h00. Réservation conseillée auprès de Gilles BRICHET au 06 08 52 08 64.
Lac Lavoisier	Villeneuve-les-Salines	Amicale du Gardon Rochelais	50 kg à l'ouverture	Samedi 11/03	Carte de pêche obligatoire. Pêche à 1 canne
Lac de la Rosière	Châtelailon-Plage		350 kg : 4 x 50 kg les 25/02, 04/03, 25/03 et 01/04 + 150 kg le 11/03.	Les samedis 25/02, 04/03, 11/03, 25/03, 01/04	Carte de pêche obligatoire. Pêche à 4 cannes maximum
Plan d'eau de Bélignon	Rochefort	Loutre Rochefortaise	410 kg : 100 kg le 11/03 ; 3 x 80 kg les 18/03, 01/04 et 08/04 ; 70 kg le 22/04.	Les samedis 11/03, 18/03, 01/04, 08/04 et 22/04	Carte de pêche obligatoire. Pêche interdite les vendredis 10/03, 17/03, 31/03, 07/04 et 21/04. Pêche à 4 cannes maximum.
Plan d'eau de l'île d'Albe	Muron		150 kg : 50 kg le 11/03 ; 40 kg le 18/03 et 2 x 30 kg les 01/04 et 08/04.	Les samedis 11/03, 18/03, 01/04 et 08/04.	Carte de pêche obligatoire. Pêche interdite les vendredis 10/03, 17/03, 31/03 et 07/04. Pêche à 4 cannes maximum.
Plan d'eau Aunisien	Nuaillé d'Aunis	Carpe Aunisienne	Environ 2 000 kg sur l'ensemble de la saison. 1 lâcher/semaine.	Du 2 ^{ème} dimanche de mars au 1 ^{er} dimanche de juin.	Règlement particulier. 14 €/adulte (2 cannes). A partir de 07h30. Renseignement : Gilles BAUCHER au 06 74 86 97 83.
Etang de Cachet	Les Touches de Périgny	Truite des Touches	Environ 1 000 kg sur la saison	Les dimanches 19/02, 26/02, 19/03, 26/03, 02/04, 16/04, 23/04, 14/05 et 21/05 ainsi que les mercredis à partir du 12 avril.	Règlement particulier. 8 € la ligne. Pêche de 09h00 à 18h00 les dimanches. Renseignement : Jean-Marie PERRON au 06 04 44 11 63
Etangs du Marais Madame (dits « Etangs Fradin »)	La Grève-sur-Mignon	Amicale des Pêcheurs de La Grève/Mignon	120 kg (4 x 30 kg)	Les dimanches 05/03, 12/03, 19/03 et 26/03.	Règlement particulier. 12 €/adulte (2 lignes) et 6 € pour les - 10 ans (1 ligne). Pêche de 09h00 à 18h00. Renseignement : Guy CHOLLET au 06 10 33 00 59

Total saison 2023 : 5 005 kg dont 685 kg pour l'ouverture du samedi 11 mars